

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 2 mars 2023

Forum de la Cité éducative de Châtelleraut

Jean-Marie Girier, préfet de la Vienne, accompagné de Yasin Ergül, adjoint au maire en charge de la jeunesse et des sports, a ouvert ce jour le forum de la Cité éducative de Châtelleraut.

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

La Cité éducative de Châtelleraut a été labellisée par courrier interministériel du 6 septembre 2021 et inaugurée le 4 octobre 2021, en présence de la secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire.

La Cité éducative de Châtelleraut (CEC) en quelques chiffres

Elle se situe dans les quartiers prioritaires Lac-Renardières et Ozon. La majeure partie des établissements éducatifs et équipements (sociaux, culturels et sportifs) sont situés dans les 100 mètres autour de ce quartier. Cette zone représente environ 15 % des habitants de la commune. Le taux de pauvreté est estimé à 52,2 %.

Le quartier est « jeune » : on y trouve 38,6 % de moins de 25 ans, contre 27,5 % sur la ville. On compte 788 écoliers du premier degré (dont 131 en maternelle) et 625 élèves dans le collège George-Sand (REP+). Près de 47 % des collégiens présents sur le quartier sont boursiers, contre 40 % sur le reste de la commune.

Les orientations stratégiques de la CEC

La CEC s'articule autour de 6 orientations stratégiques :

- 1) Favoriser l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité par la coéducation et la coconstruction ;
- 2) Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 3 à 25 ans (travailler les transitions, cycle scolaire, décrochage scolaire, orientation et insertion professionnelle, etc.)
- 3) Faire ensemble / développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire ;
- 4) Se former / recruter des professionnels éducatifs du territoire ;
- 5) Expérimenter / oser / voir ailleurs ;
- 6) Valoriser les initiatives vertueuses des professionnels, des habitants et des jeunes.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr

86000 Poitiers

7, place Aristide Briand





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le forum de la CEC : bilan 2022 et perspectives 2023

Ce forum a réuni l'ensemble des acteurs engagés dans la CEC, le jeudi 2 mars à la salle de la Gornière de Châtelleraut. L'occasion de revenir et de valoriser les 27 actions engagées en 2022, de se former par l'échange de pratiques, d'évoluer et d'envisager les suites de la Cité éducative.

L'année 2023 verra notamment le déploiement d'un dispositif global de soutien à la parentalité pour prévenir les phénomènes d'épuisement parental ; l'accompagnement d'ateliers de la pensée critique chez les jeunes des quartiers populaires pour développer leur citoyenneté ; des interventions - formations par des professionnels en ethnopsychiatrie ou encore l'installation d'ateliers socio-linguistiques qui viseront à favoriser la connaissance des espaces sociaux et à développer tous les codes sociaux en développant l'autonomie du public y participant.

Cette année sera jalonnée par d'autres actions et événements qui viendront intensifier la prise en charge éducative des jeunes grâce à la mobilisation de l'écosystème des acteurs de la cité éducative de Châtelleraut.

En 2022, 27 actions ont été soutenues pour un montant de 137 577 €. En 2023, 21 actions sont prévues pour un montant de 217 023 €.

La CEC compte au total plus d'une quarantaine d'actions engagées depuis son installation en 2021.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la communication

interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr

86000 Poitiers

7, place Aristide Briand

